

11-1101-046



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le **19 JUIN 2012**

Scanné le _____

INITIATIVE

(art. 135 de la loi sur le Grand Conseil)

**pour que le canton de Vaud exerce son droit
de référendum à l'encontre de la révision de la
loi fédérale sur l'aménagement du territoire votée
le 15 juin 2012**

Par la présente initiative, les soussignés demandent que le canton de Vaud exerce son droit de référendum à l'encontre de la révision de la LAT votée le 15 juin 2012 par les Chambres fédérales.


A l'appui de cette initiative, les arguments suivants sont invoqués.

- 1) Cette révision constitue une atteinte inacceptable au fédéralisme. En vertu notamment de l'art. 75 de la Constitution fédérale, les cantons et les communes doivent pour l'essentiel rester compétents en matière d'aménagement du territoire, la Confédération ne disposant que d'une compétence cadre. Il convient dès lors de s'opposer à un carcan supplémentaire imposé aux cantons et aux communes.
- 2) Cette révision consacre un système de contribution de plus-value (au moins 20 %) en cas de collocation des terrains en zone constructible, alors que le Grand Conseil vaudois a encore récemment refusé l'introduction d'une telle contribution, dont l'un des effets sera l'augmentation des prix des terrains, de nature à décourager la construction de logements dont le canton a pourtant un besoin avéré.
- 3) Cette révision préconise également des mesures censées lutter contre la thésaurisation du sol qui sont de nature à porter gravement atteinte au droit de propriété sans pour autant permettre de réaliser l'objectif visé. Imposer au propriétaire un délai pour construire, faute de quoi son terrain pourrait par exemple être déclassé, constitue non seulement une atteinte grave au droit de propriété, mais également une absurdité dès lors que la collocation d'un terrain, en aménagement du territoire, doit dépendre de sa situation et non pas des intentions du propriétaire.

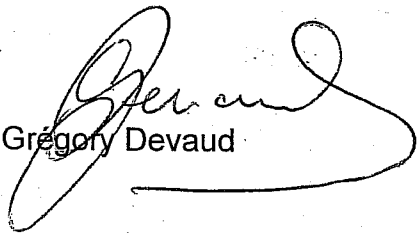
4) La détermination des zones à bâtir doit rester l'apanage des cantons et des communes, une réduction drastique de ces zones étant au demeurant inappropriée en cette période où il convient de favoriser au contraire la construction de logements.

Compte tenu du délai pour exercer le droit de référendum, les initiants demandent la prise en considération immédiate de l'initiative.

Lausanne, le 19 juin 2012



Jacques Haldy



Grégory Devaud

Liste des députés signataires – état au 10 janvier 2012

Aebi Jean-Robert	Capt Gloria	Dind Claudine
Aellen Catherine	Chapalay Albert	Dolivo Jean-Michel
Amstein Claudine	Chappuis Laurent	Ducommun Philippe
Ansermet Jacques	Chatelain André	Dufour Claude-Eric
Apothéoz Stéphanie	Cherubini-Alberto	Durussel José
Attinger Doepper Claire	Chevalley Christine	Duvoisin Ginette
Aubert Mireille	Chevalley Isabelle	Eggenberger Julien
Baehler Bech Anne	Cherix François	Epars Olivier
Ballif Laurent	Chollet Jean-Luc	Favez Jean-Michel
Bally Alexis	Chollet Jean-Marc	Favrod Pierre-Alain
Bavaud Sandrine	Christen Jérôme	Ferrari Yves
Berlie Olivier	Collet Michel	Flora-Guttmann Martine
Bernhard Maximilien	Clot Bertrand	Freymond Cantone Fabienne
Berseth Verena	Cornamusaz Philippe	Gaille Pierre-André
Bolay Guy-Philippe	Cornaz-Rovelli Valérie	Gay Vallotton Michèle
Bonjour Eric	Courdesse Régis	Girardet Lucas
Bonny Dominique-Richard	De Icco Fabrice	Giardon Julien
Borloz Frédéric	De Montmollin Martial	Glutz Félix
Bory Marc-André	Debluë François	Golaz Florence
Bottlang-Pittet Jaqueline	Décosterd Anne	Golaz Olivier
Brélaz François	Delay Elisabeth	Gorrite Nuria
Buffat Marc-Olivier	Depoisier Anne-Marie	Grandjean Pierre
Buffat Michaël	Desmeules Michel	Grobéty Philippe
Cachin Jean-François	Despot Fabienne	Grognuz Frédéric
Calpini Christa	Devaud Grégory	Guignard Jean

Liste des députés signataires – état au 10 janvier 2012

Guignard Pierre	Monod Alain	Rostan Jacqueline
Haenni Frédéric	Montangero Stéphane	Roulet Catherine
Haldy Jacques	Mossi Michele	Ruey-Ray Elisabeth
Haury Jacques-André	Mouquin Michel	Saugy Roger
Hurni Véronique	Nicolet Jacques	Schilt Jean-Jacques
Jaquet-Berger Christiane	Oran Marc	Schwaar Valérie
Jaquier Rémy	Pache Rémy	Schwab Claude
Jobin Philippe	Papilloud Anne	Silauri Alessandra
Jungclaus Delarze Suzanne	Payot François	Sonnay Eric
Kappeler Hans Rudolf	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Kernen Olivier	Perrin Jacques	Surer Jean-Marie
Labouchère Catherine	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Mahaim Raphaël	Pidoux Jean-Yves	Uffer Filip
Maillefer Denis-Olivier	Pidoux Pierre-André	Venezelos Vassilis
Mange Daniel	Poncet Gabriel	Villa Sylvie
Manzini Pascale	Progin Sylvie	Voiblet Claude-Alain
Marendaz André	Randin Philippe	Volet Pierre
Martinet Philippe	Rapaz Pierre-Yves	Vuillemin Philippe
Mattenberger Nicolas	Rau Michel	Walther Eric
Mayor Olivier	Reichen Gil	Weber-Jobé Monique
Melly Serge	Renaud Michel	Wehrli Laurent
Mercier Pierre-Alain	Rey-Marion Ailette	Wyssa Claudine
Meyer Roxanne	Reymond Philippe	Yersin Jean-Robert
Miéville Michel	Rithener Christiane	Züger Eric
Modoux Philippe	Rochat Nicolas	Zwahlen Pierre